



Mon voisin veut porter plainte

Par **agnes**, le **19/12/2011 à 12:49**

Bonjour,rnrnJ'habite une maison avec un voisin collé à ma maison en pleine campagne, on n'a une rade en commun et chacun son parking mais pas moyen de faire demi tour lorsque vous arrivez tout en haut de cette rade.rnrnLe collègue de mon ami, a abimé le talu de mon voisin en faisant demi tour dans son entrée. De plus, il a bousculé son parterre, qui a déplacé sa gouttière bien evidement la gouttière c'est défaite. rnrnMon voisin est venu chez moi, pas content du tout. Sur le moment, je ne comprenais pas car personne ne m'avait rien dit, je comprend mieux maintenant. rnrnQue faire pour que cet incident soit réparé et que mon voisin retrouve le sourire ? rnrnMerci.

Par **amajuris**, le **19/12/2011 à 13:32**

bjr,rnil faut répare les dommages causés chez votre voisin.rnsoit vous le demandez à la personne qui a causé ces dégâts, soit vous le faites et vous demandez le remboursement à cette personne.rncdt

Par **agnes**, le **19/12/2011 à 17:06**

Merci de m'avoir répondu amatjuris. Mais mon voisin m'a demandé de rien toucher pour le moment il veut le faire constaté par notre propriétaire qu'on a en commun et voir plus... Le collègue propose de réparer ces dégats ! Ce qui est normal ! Ormis d'être désolée et vouloir réparé, je pense qui cherche vraiment à avoir un conflit avec nous et j'aime pas ça !

Par **amajuris**, le **19/12/2011** à **17:24**

bjr,rnprenez des photos afin d'avoir des preuves des dégâts.rnle responsable des dommages devrait déclarer son sinistre à son assurance.rnvous pouvez également informer votre assurance habitation des faits survenus.rncdt

Par **agnes**, le **19/12/2011** à **17:43**

d'accord, très bien merci à vous, pour ces conseils.